

QUAND LE LÉMAN VOUS INSPIRE



GUIDE DES SENTIERS RAQUETTES



PAYS **D'ÉVIAN** VALLÉE **D'ABONDANCE**

VALLÉE
D'ABONDANCE

DIFFICULTÉ

La difficulté de l'itinéraire est établie à partir de critères comme le dénivelé positif, la distance, la durée du parcours, l'accessibilité...

ITINÉRAIRE TRÈS FACILE



ITINÉRAIRE FACILE



ITINÉRAIRE DIFFICILE



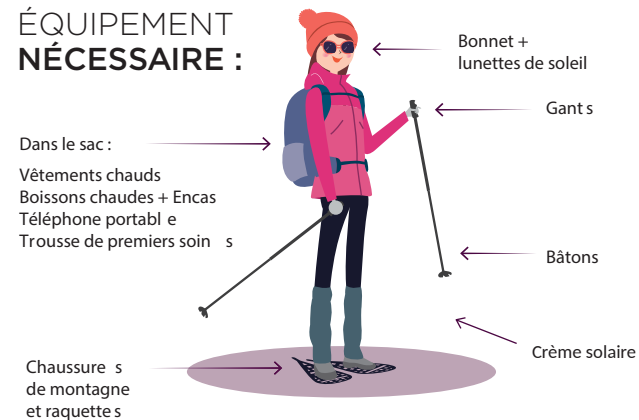
ITINÉRAIRE TRÈS DIFFICILE



Sur le terrain, suivez la signalétique raquettes (violette) mise en place :



ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE :



RISQUE D'AVALANCHE

Sur chaque explication est indiqué le risque à partir duquel le sentier est fermé



Risque 5

Le manteau neigeux est faiblement stabilisé dans la plupart (*) des pentes suffisamment raides.

De nombreux départs spontanés de grosses avalanches, et parfois de très grosses, sont à attendre, y compris en terrain peu raide.



Risque 4

Le manteau neigeux est faiblement stabilisé dans la plupart(*) des pentes suffisamment raides.

Déclenchements d'avalanches probables même par faible surcharge(**) dans de nombreuses pentes suffisamment raides(***)

Dans certaines situations, de nombreux départs spontanés d'avalanches de taille moyenne et parfois grosse sont à attendre.



Risque 3

Dans de nombreuses(*) pentes suffisamment raides, le manteau neigeux n'est que modérément à faiblement stabilisé.

Déclenchements d'avalanches possibles parfois même par faible surcharge(**) et dans de nombreuses pentes, surtout dans celles généralement décrites dans le bulletin.

Dans certaines situations, quelques départs spontanés d'avalanches de taille moyenne, et parfois assez grosse, sont possibles.



Risque 2

Dans quelques(*) pentes suffisamment raides, le manteau neigeux n'est que modérément stabilisé. Ailleurs, il est bien stabilisé.

Déclenchements d'avalanches possibles surtout par forte surcharge(**) et dans quelques pentes généralement décrites dans le bulletin. Des départs spontanés d'avalanches de grande ampleur ne sont pas à attendre.



Risque 1

Le manteau neigeux est bien stabilisé dans la plupart des pentes.

Les déclenchements d'avalanches ne sont, en général, possibles que par forte surcharge(**) sur de très rares pentes raides(***)

Seules des coulées ou de petites avalanches peuvent se produire spontanément.

(*) Les caractéristiques des pentes sont précisées dans le bulletin : altitude, orientation, topographie...

(**) Surcharge indicative :

forte : skieurs groupés, engins de damage, explosifs... faible : skieur isolé, piéton..

(***) Pentas particulièrement propices aux avalanches en raison de leur déclivité, la configuration du terrain, la proximité de la crête..

Le terme « déclenchement » concerne les avalanches provoquées par surcharge, notamment par le(s) skieur(s).

Le terme « départ spontané » concerne les avalanches qui se produisent sans action extérieure.

Chapelles et oratoires

Fremoux

Domaine de l'Essert

Versant forestier

Les Chalets d'Autigny

Bleu

Bleu

Bleu

Rouge

Rouge

Page 4

Page 5

Page 6

Page 7

Page 8

itinéraire fermé à partir du risque 4

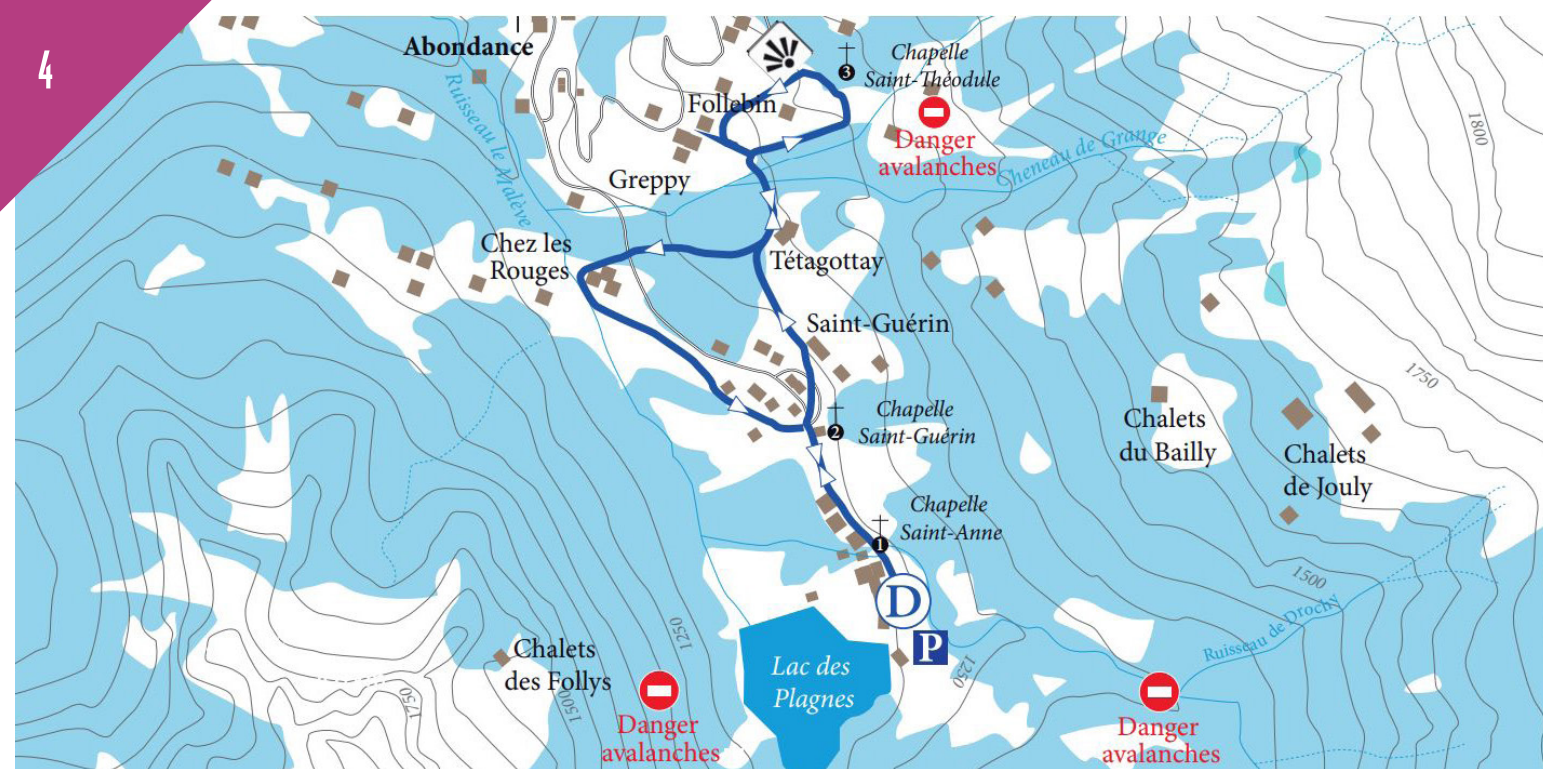
itinéraire fermé à partir du risque 4

itinéraire fermé à partir du risque 4

itinéraire fermé à partir du risque 4

itinéraire fermé à partir du risque 4

ABONDANCE



CHAPELLES ET ORATOIRES

Départ : Parking du lac des Plagnes

Durée : 2h

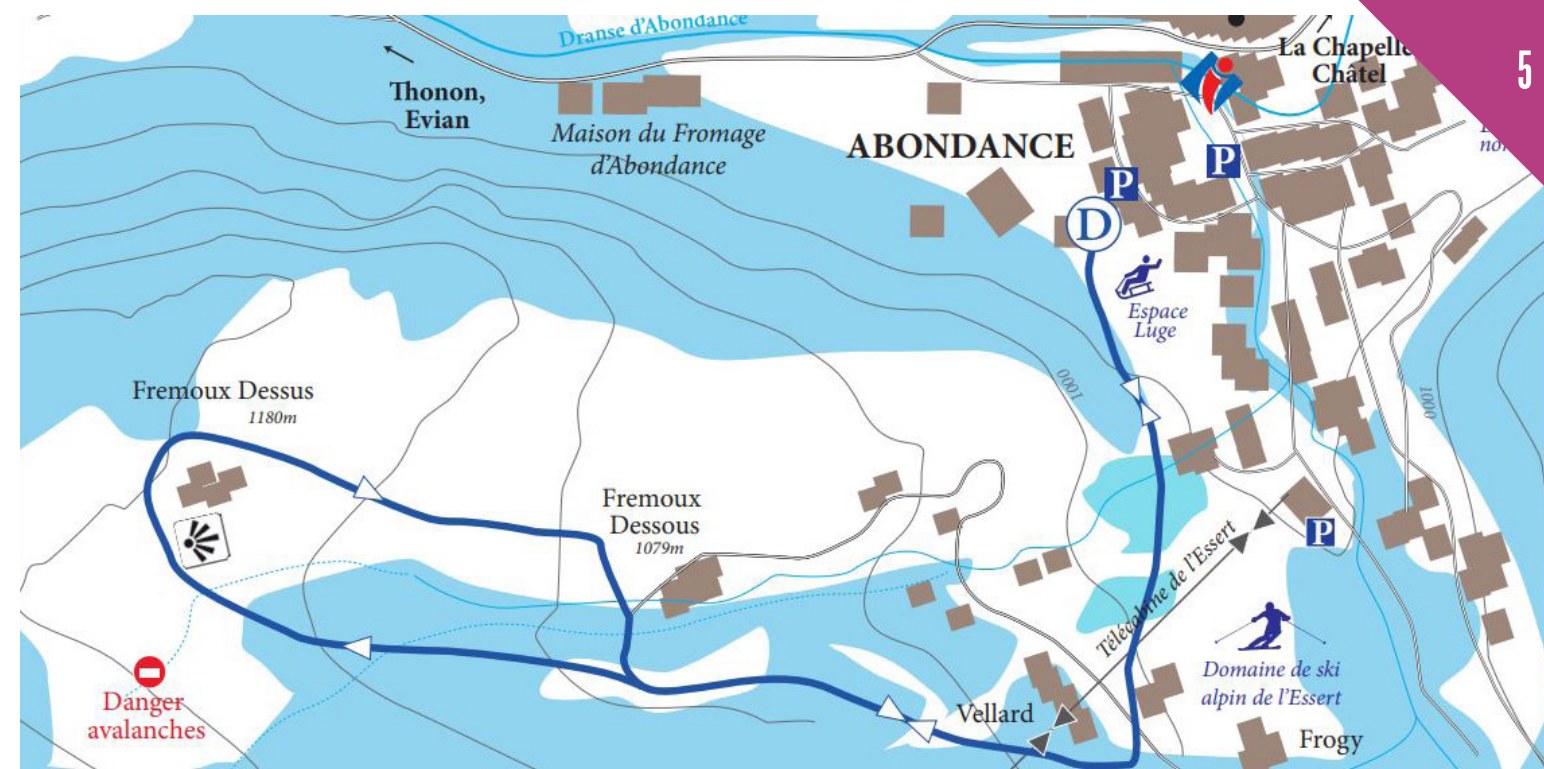
Dénivelé positif : 150 m

Distance : 4,6 km



Risque 4

Depuis le parking du lac des Plagnes, descendez en direction de la chapelle Saint-Anne, suivez la route jusqu'à la Chapelle de St Guérin. Traversez la route au niveau de cette chapelle puis montez jusqu'aux chalets de Tétagottay. Le sentier se prolonge en forêt jusqu'à un oratoire puis à découvert vers la chapelle Saint-Théodule. De là, vous redescendez en direction des fermes de Follablin et retrouvez une partie du sentier de montée jusqu'aux chalets de Tétagottay. Descendez ensuite en direction de Chez Les Rouges, traversez la route et retrouvez le sentier qui mène au lac des Plagnes. Tout au long de l'itinéraire, vous découvrirez le patrimoine bâti (fermes, chalets, oratoires, chapelles) qui fait la richesse de la vallée d'Abondance.



FREMOUR

Départ : Plaine d'Auffaz

Durée : 2h

Dénivelé positif : 250 m

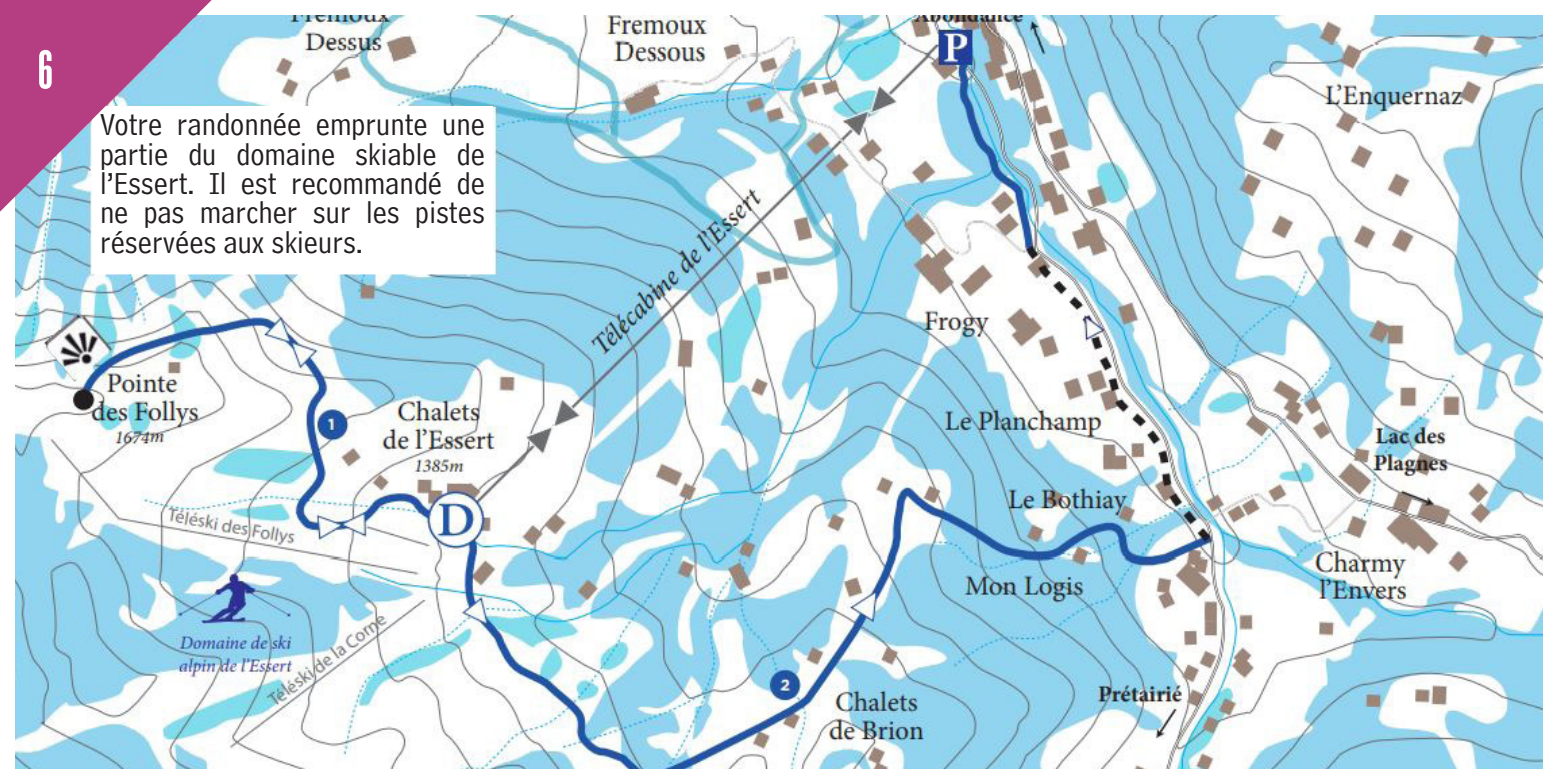
Distance : 3,3 km



Risque 4

Depuis le parking, engagez-vous sur le sentier à droite de la piste de luge et de ski d'Auffaz. Poursuivez en lisière de forêt puis traversez le pont vous conduisant dans un vaste pré. Traversez la piste de ski, puis rejoignez la route plus haut sur votre droite puis montez en forêt en longeant le ruisseau qui vous mènera à la ferme du Vellard. Empruntez le large chemin sur votre droite jusqu'à une première intersection et suivez le sentier face à vous, en direction de Frémoux dessous. Entre les habitations, gagnez le pré sur votre droite pour entamer votre descente vers Fremoux Dessous en longeant la ligne électrique, un joli panorama sur toute la vallée vous y attend. De là, suivez le chemin sur votre droite pour retrouver l'itinéraire de montée vous conduisant à Vellard et enfin à Abondance.

Votre randonnée emprunte une partie du domaine skiable de l'Essert. Il est recommandé de ne pas marcher sur les pistes réservées aux skieurs.



DOMAINE DE L'ESSERT

Départ : Sommet de la télécabine

Durée
Dénivelé
Distance

1 2h
+ 300 m
3 km

2 1h
- 450 m
4,3 km

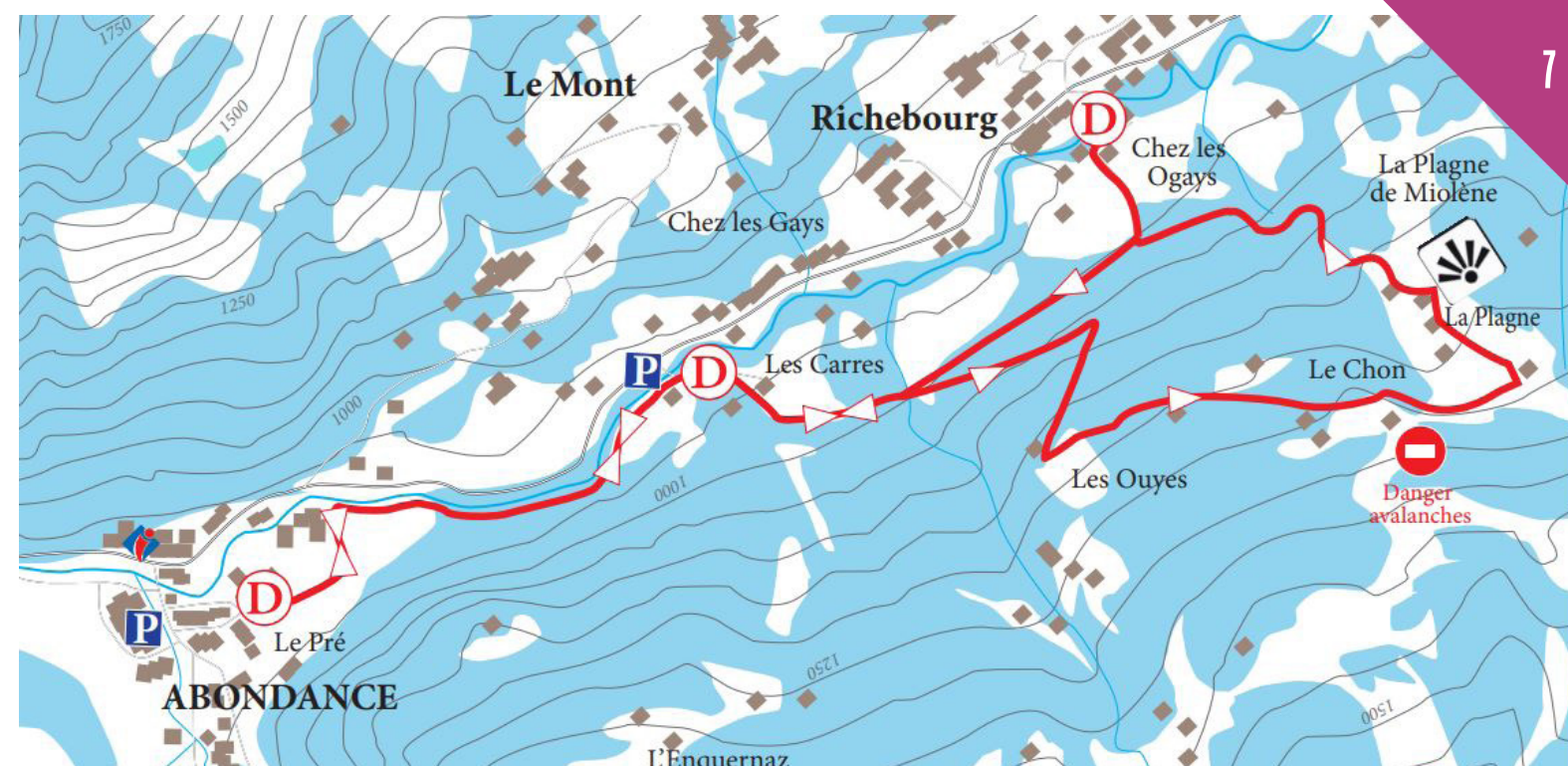


Risque 4

Empruntez la télécabine de l'Essert (forfait en vente aux caisses du domaine skiable).

1 Rejoindre le départ des sentiers qui se trouve au bas du téléski de Petit Frémoux. Dirigez-vous vers les chalets de l'Essert puis montez en direction de la forêt que vous longez jusqu'à la crête. Suivez cette dernière (attention à ne pas trop s'approcher du bord de la corniche) jusqu'au relais (antennes). Redescendez par le même chemin jusqu'à la gare de la télécabine. Au sommet, vue panoramique sur le mont de Grange, le lac Léman et les dents du Midi.

2 Passez au-dessus du restaurant de l'Essert et poursuivez en direction des téléskis de la Corne. Traversez ensuite la piste de montée du téléski du Lac vers les chalets de Brion. Continuez en direction des chalets de Mont Logis et de Bothiay jusqu'à Charmy l'Envers puis prenez la route à gauche en direction d'Abondance jusqu'au parking de la télécabine.



Randonnée en forêt et dans les alpages avec une vue sur la vallée et le Mont Chauffé.

À partir du Pré, empruntez l'itinéraire piéton des bords de Dranse en direction de La Chapelle d'Abondance. Au niveau du lieu-dit « les Carres », suivez le sentier qui monte à travers la forêt jusqu'au chalet « les Ouyes ». Continuez sur le sentier à plat qui vous mènera au chalet du Chon puis descendez dans une zone découverte traversant l'alpage de la Plagne. Poursuivez votre descente jusqu'au point d'altitude 1012 m où vous bifurquez à gauche avant de retrouver votre itinéraire de montée. Autres départs possibles : les Carres et les Ogays.



Risque 4



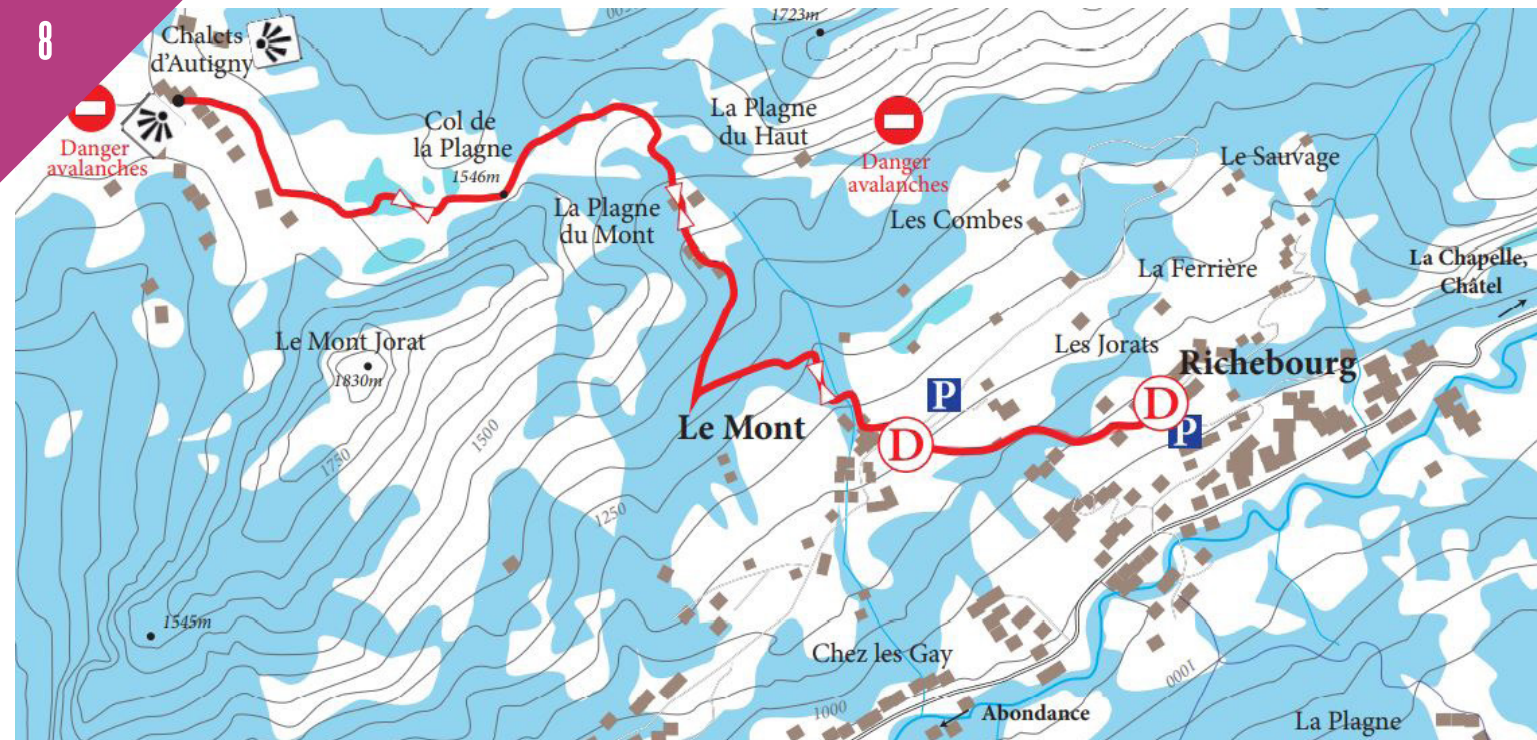
VERSANT FORESTIER

Départ : Le Pré

Durée : de 2h à 3h45

Dénivelé positif : de 330 à 350 m

Distance : de 4,3 à 7,6 km



LES CHALETs D'AUTIGNY

Départ : Le Mont ou Richebourg

Durée : de 3h30 à 4h15

Dénivelé positif : de 420 m à 540 m

Distance : de 6,2 à 7,3 km



Risque 4

L'itinéraire vous invite à la découverte des forêts et des alpages du Mont sur ce versant sud où le soleil est bien présent lors des belles journées hivernales.

Depuis le hameau du Mont, montez en direction du Col de la Plagne. Au col, rejoignez les chalets d'Autigny par un chemin plus à plat qui vous offrira de magnifiques points de vue sur les falaises du Mont Chauffé. Aux chalets, un panorama vous attend sur les Cornettes de Bise, Ubine et les montagnes du Chablais. Le retour à votre point de départ se fait selon le même itinéraire.

Au départ de Richebourg, rejoignez l'itinéraire principal par le sentier qui passe au-dessus de l'ancienne chèvrerie.

Balcon de la Chapelle
Plan des Feux - Les Ravières
Plan des Feux
Sur Bayard par la cascade
Itinéraire du Blanchet
Boucle de Tromby
Col de Saix

Vert
Bleu
Bleu
Bleu
Bleu
Bleu
Rouge

page 11
page 11
page 11
page 11
page 12
page 13
page 14

itinéraire fermé à partir du risque 4
itinéraire fermé à partir du risque 4
itinéraire fermé à partir du risque 4
itinéraire fermé à partir du risque 4
itinéraire fermé à partir du risque 4
itinéraire fermé à partir du risque 4
itinéraire fermé à partir du risque 4

LA CHAPELLE D'ABONDANCE



Itinéraire idéal pour découvrir la raquette ou pour une balade en famille.

Garez-vous sur le parking au pied du télésiège du Crêt Béni puis rejoignez le départ du sentier derrière les garages communaux (au bout du parking). Engagez-vous sur le chemin en direction du Plan des Feux et tournez à gauche sur le replat pour rejoindre le sentier en balcon. Poursuivez jusqu'à une belle cascade souvent gelée en hiver. De là, redescendez vers le Pont du Moulin pour rattraper la piste piétonne qui vous ramènera à votre point de départ.



2 - PLAN DES FEUX - LES RAVIÈRES

Départ : Le Clos
Durée : 2h
Dénivelé positif : 270 m
Distance : 2,3 km



Garez-vous sur le parking au pied du télésiège du Crêt-Béni puis rejoignez le départ du sentier derrière les garages communaux (au bout du parking).

Engagez-vous sur le chemin en direction du Plan des Feux, continuez tout droit sur le replat (ne pas prendre le chemin sur la gauche) puis continuez de monter jusqu'à l'intersection du Plan des Feux, qui permet de rejoindre sur la gauche le chemin des Ravières.

A l'issue de ce chemin, faites demi-tour (danger avalanches), puis suivez le chemin du retour en sens inverse.

Empruntez le télésiège du Crêt Béni (vente et tarifs aux caisses des remontées mécaniques). Depuis le sommet du télésiège, suivez le sentier descendant au restaurant du Crêt Béni. Empruntez la route derrière le restaurant puis, au premier carrefour, tournez à droite. Suivez le sentier jusqu'au Plan des Feux où se trouve une halle couverte permettant de pique-niquer.



4 - SUR BAYARD PAR LA CASCADE

Départ : Le Moulin
Durée : 1h45
Dénivelé positif : 200 m
Distance : 2,3 km



Depuis le village, empruntez le sentier piéton en direction de la Panthiaz puis du Moulin. Arrivé au Pont du Moulin, montez jusqu'à la fin de la route pour récupérer le sentier en forêt qui vous conduira à Sur Bayard. Descendez ensuite par la combe dans le champ pour récupérer, en bas, votre itinéraire de montée.

Recommandations : Vous êtes dans la réserve de chasse du Mont de Grange où les chiens doivent être tenus en laisse. Si vous savez rester discret, vous pourrez observer chevreuils, cerfs et chamois. Une partie de l'itinéraire croise les pistes de ski de fond réservées aux fondeurs, respectez les passages piéton et ne dégradez pas les pistes.



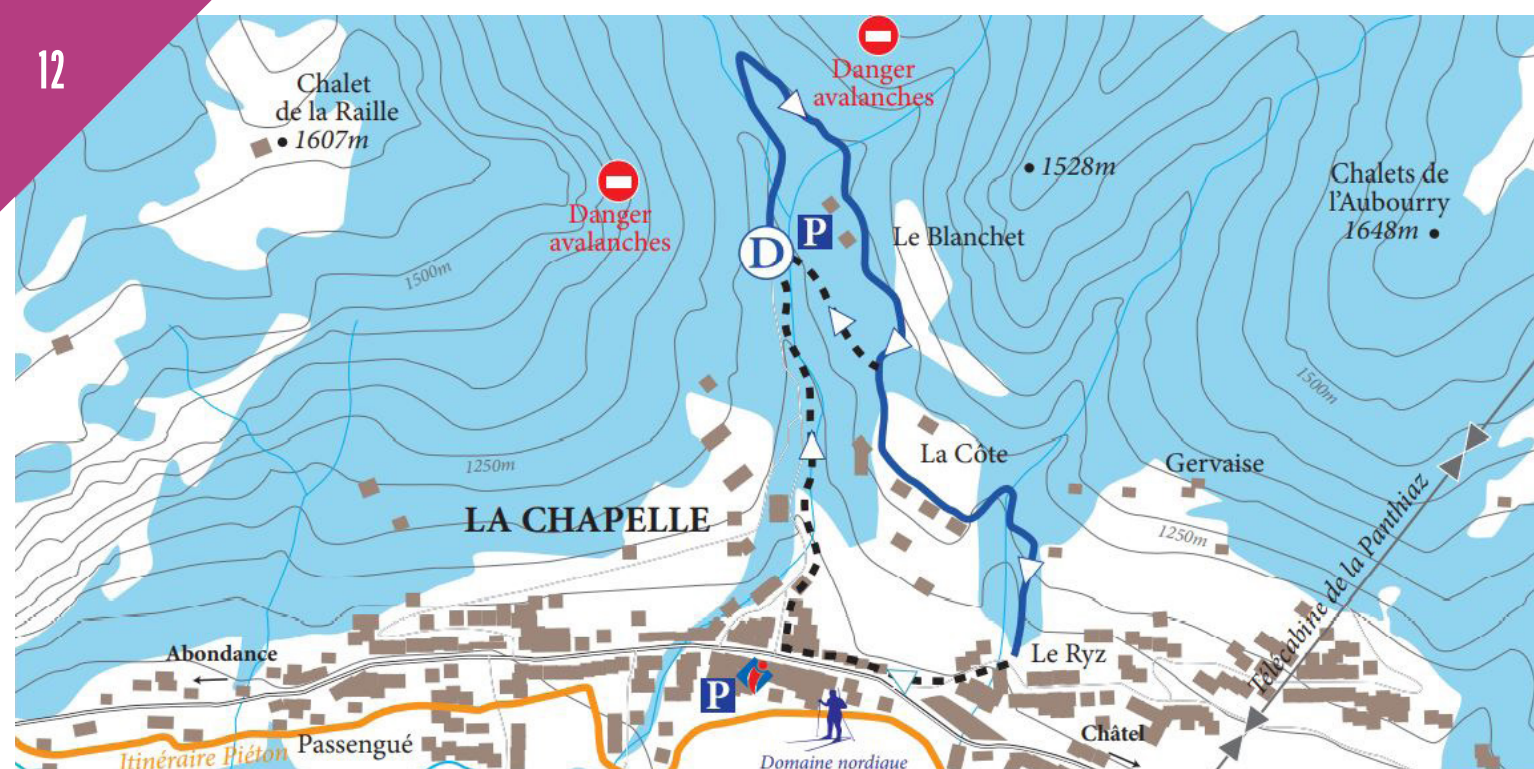
1 - BALCON DE LA CHAPELLE

Départ : Le Clos
Durée : 2h
Dénivelé positif : 80 m
Distance : 5 km



3 - PLAN DES FEUX

Départ : sommet télésiège de Crêt Béni
Durée : 1h15
Dénivelé négatif : 350 m
Distance : 2 km



Risque 4

ITINÉRAIRE DU BLANCHET

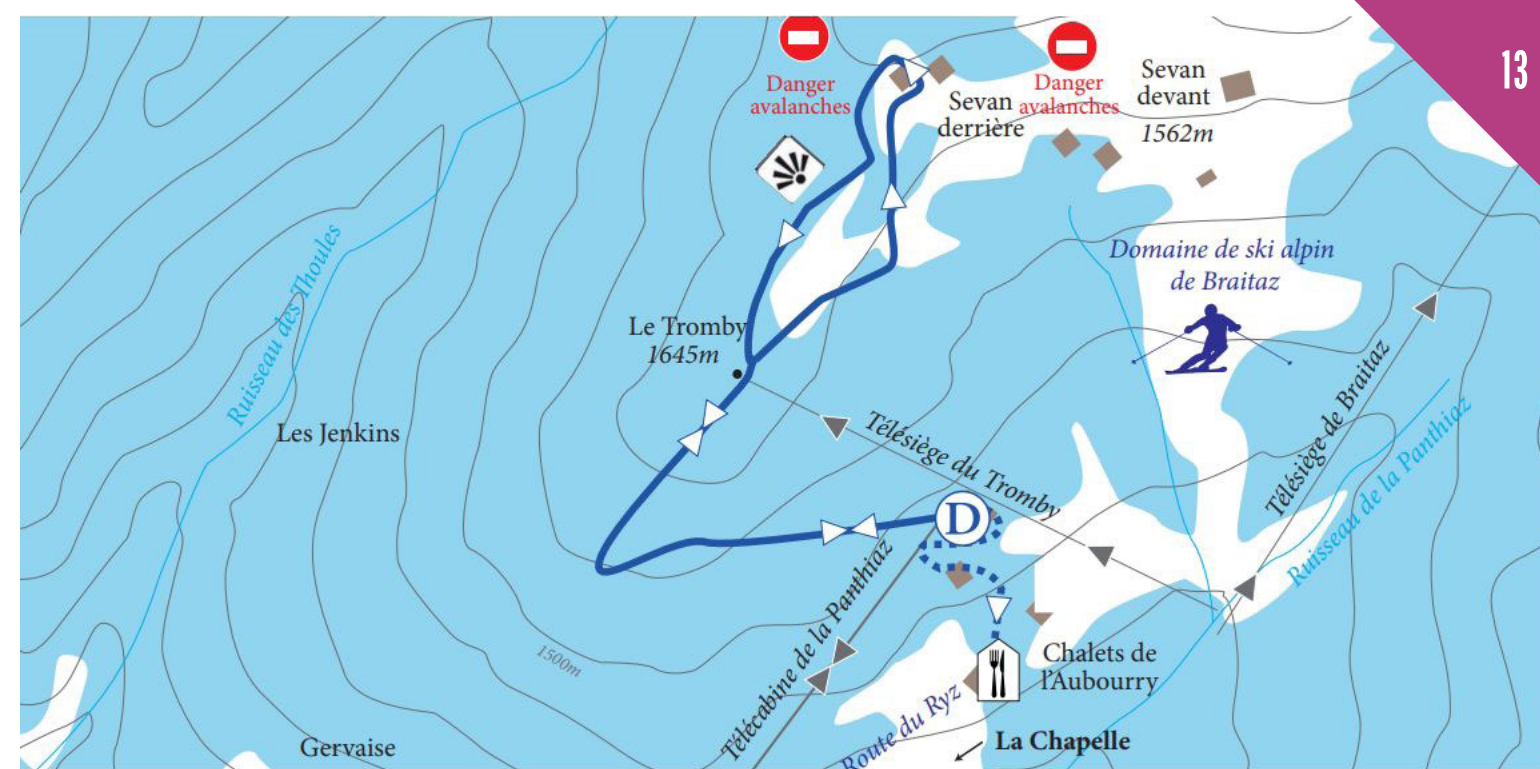
Départ : La Chapelle d'Abondance Tourisme

Durée : 2h

Dénivelé positif : 170 m

Distance : 3,8 km

En face de l'office de tourisme, montez la route de Chevenne qui longe un ruisseau bordé de vieux chalets. Bifurquez à droite en direction de la Côte par le sentier du Blanchet. À la Côte, retour par « Chez les Thoules », puis le centre du village. Particularité : Une partie de l'itinéraire se trouve en bord de route et il vous faudra déchausser les raquettes.



Risque 4

BOUCLE DU TROMBY

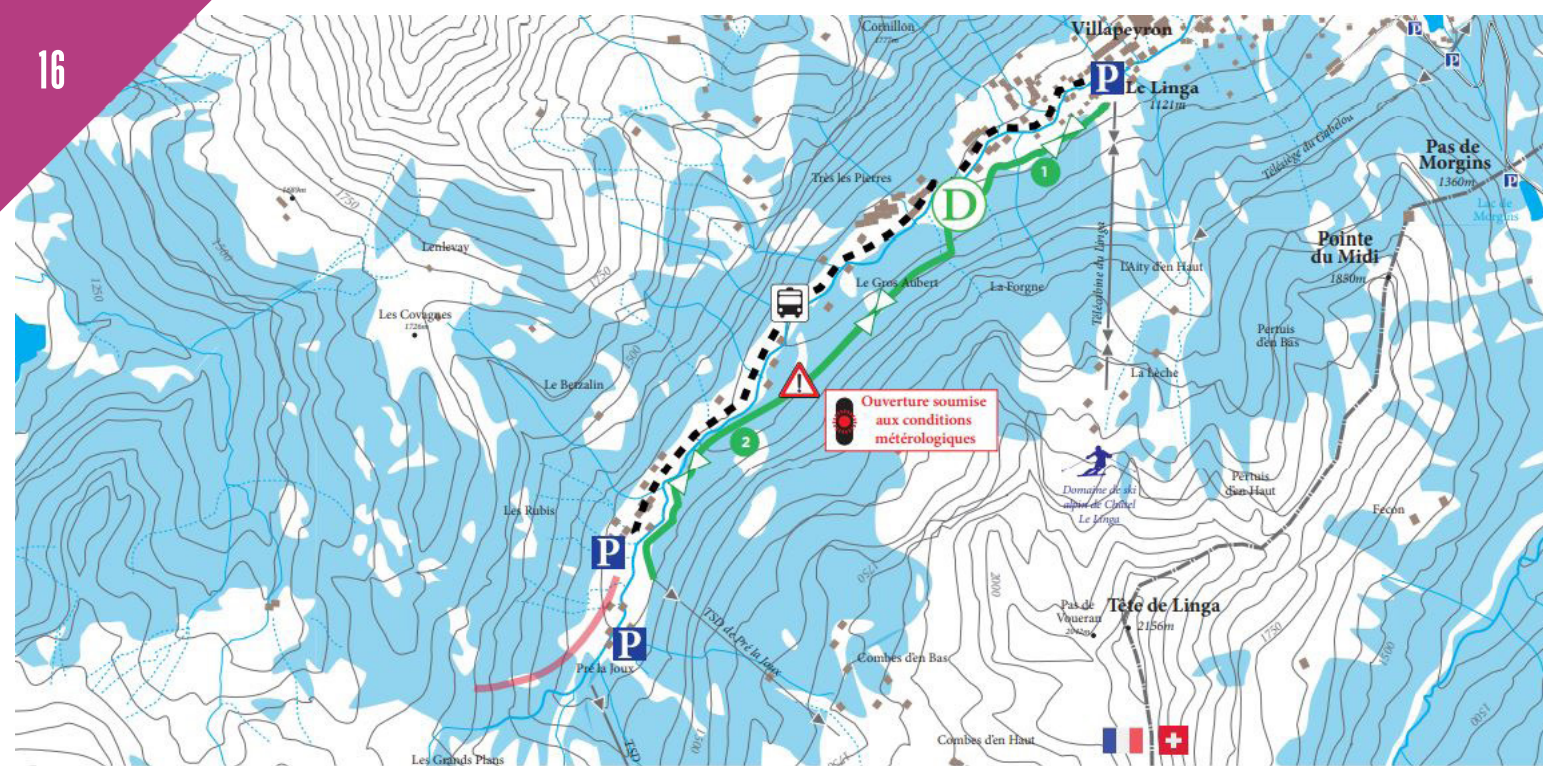
Départ : Sommet télécabine de la Panthiaz

Durée : 2h

Dénivelé positif : 160 m

Distance : 2,5 km

Empruntez la télécabine de la Panthiaz (vente et tarifs aux caisses des remontées mécaniques) que vous pouvez rejoindre depuis le village avec la navette communale gratuite : prévoyez votre retour avant la fermeture de la télécabine. À la sortie de la télécabine, prenez le sentier en forêt à gauche. Le départ est soutenu et après avoir traversé forêts et clairières, vous arrivez au sommet du télésiège du Tromby. Suivez ensuite la ligne de crête jusqu'au chalet de Sevan derrière. Redescendez en direction du sommet du télésiège pour reprendre le sentier de montée et revenir au point de départ. Vous pouvez redescendre par la télécabine ou empruntez la route du Ryz (prévoir 1h de plus).



1 Direction Linga : suivre le balisage sur votre gauche directement par le pont surplombant la Dranse, le chemin vous emmène tranquillement entre forêts et prairies au Linga, le retour se fait par le même chemin ou par navette avec la ligne 1.

2 Direction Pré-la-Joux : suivre le balisage sur votre droite, après une courte montée, le chemin se poursuit en forêt. Un feu de signalisation vous indique la possibilité de continuer vers Pré-la-Joux (risque d'éboulement). Après les premiers parkings, le tracé continue en bord de Dranse pour terminer à l'aire de luge de Pré-la-Joux. Le retour se fait par le même chemin ou par navette avec la ligne 1.



Risque 4

BORDS DE DRANSE

Départ : Parking Très-les-Pierres

Durée : vers le Linga 0h45 - vers Pré-la-Joux 1h30

Dénivelé : 30 m - 150 m

Distance vers le Linga 1,1 km - vers Pré-la-Joux 2,3 km



Risque 4

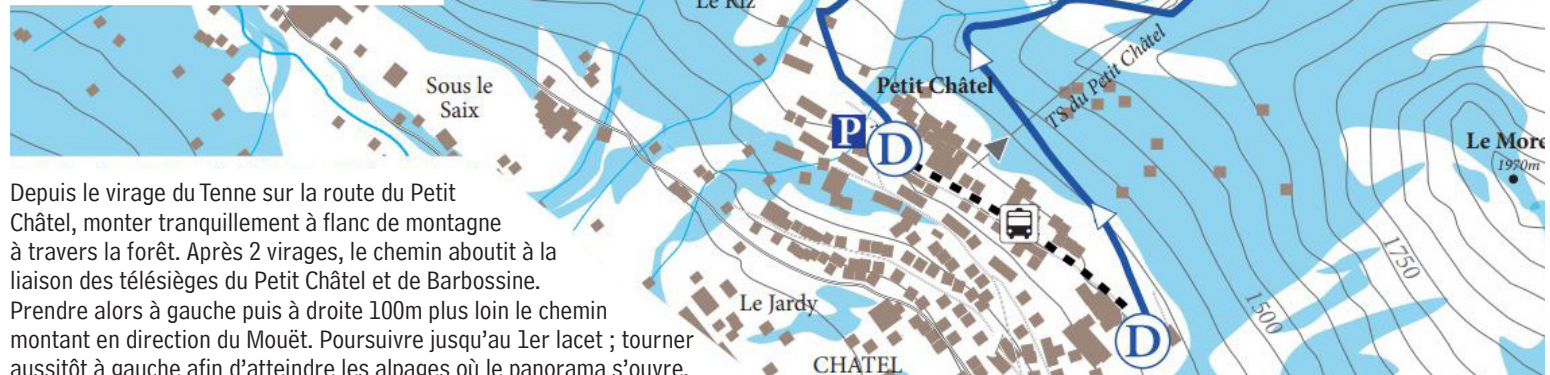
VARIANTE

Fermé par risque d'avalanche de niveau 4 et plus

Durée : 1h

Dénivelé positif : 180 m

Distance : 2,2 km



Depuis le virage du Tenne sur la route du Petit Châtel, monter tranquillement à flanc de montagne à travers la forêt. Après 2 virages, le chemin aboutit à la liaison des télésièges du Petit Châtel et de Barbossine. Prendre alors à gauche puis à droite 100m plus loin le chemin montant en direction du Mouët. Poursuivre jusqu'au 1er lacet ; tourner aussitôt à gauche afin d'atteindre les alpages où le panorama s'ouvre.

L'itinéraire se poursuit entre forêt et alpage et rejoint ensuite le sentier. Continuer jusqu'au col du Saix où vous pourrez admirer le panorama sur la vallée d'Abondance. Depuis le col, possibilité de rejoindre le sentier (page 14) de La Chapelle d'Abondance (retour sur Châtel par la navette ColomBus). La descente s'effectue en forêt pour atteindre les chalets de Flammet. A l'embranchement, continuer à droite en direction du Ryz : passer devant plusieurs fermes et un oratoire et engagez-vous dans la descente raide mais courte qui rejoint la route. Suivez celle-ci jusqu'à rejoindre votre point de départ.

Pour rejoindre le départ :

- En voiture prendre la route du Petit Châtel jusqu'à Barbossine (parking payant)
- En navette (en face de l'église, navette direction Petit-Châtel), arrêt Barbossine ou Tenne
- Par le télésiège du Petit-Châtel (tarif piéton)



Risque 4

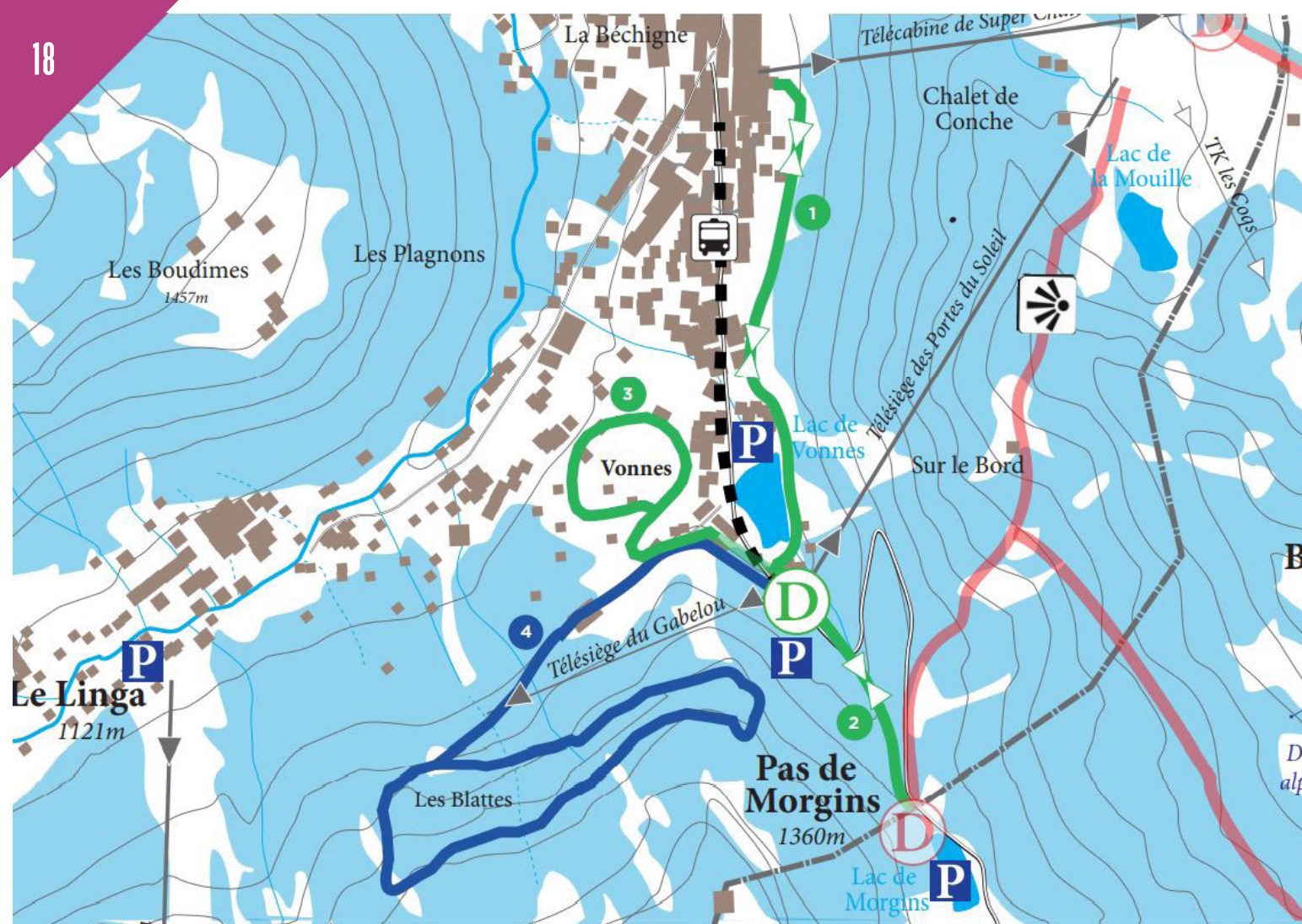
PETIT CHÂTEL - COL DE SAIX

Départ : virage du Tenne

Durée : 2h15

Dénivelé positif : 230 m

Distance : 4,5 km



Risque 4

1 - BALCON DE CHATEL

Départ : Télécabine de Super-Châtel
ou Parking Liaison Vannes

Durée aller-retour : 1h

Dénivelé positif : 50 m - Distance : 2,5 km



Risque 3

2 - PAS DE MORGINS

Départ : Parking Liaison Vannes

Durée aller-retour : 1h

Dénivelé positif : 80 m

Distance : 2,4 km



Risque 5

3 - BOUCLE DES RAMINES

Départ : Parking Liaison Vannes

Durée : 1h

Dénivelé positif : 80 m - Distance : 1,8 km



Risque 3

4 - BOUCLE DES BLATTES

Départ : Parking Liaison Vannes

Durée 2h30

Dénivelé positif : 200 m

Distance : 4 km

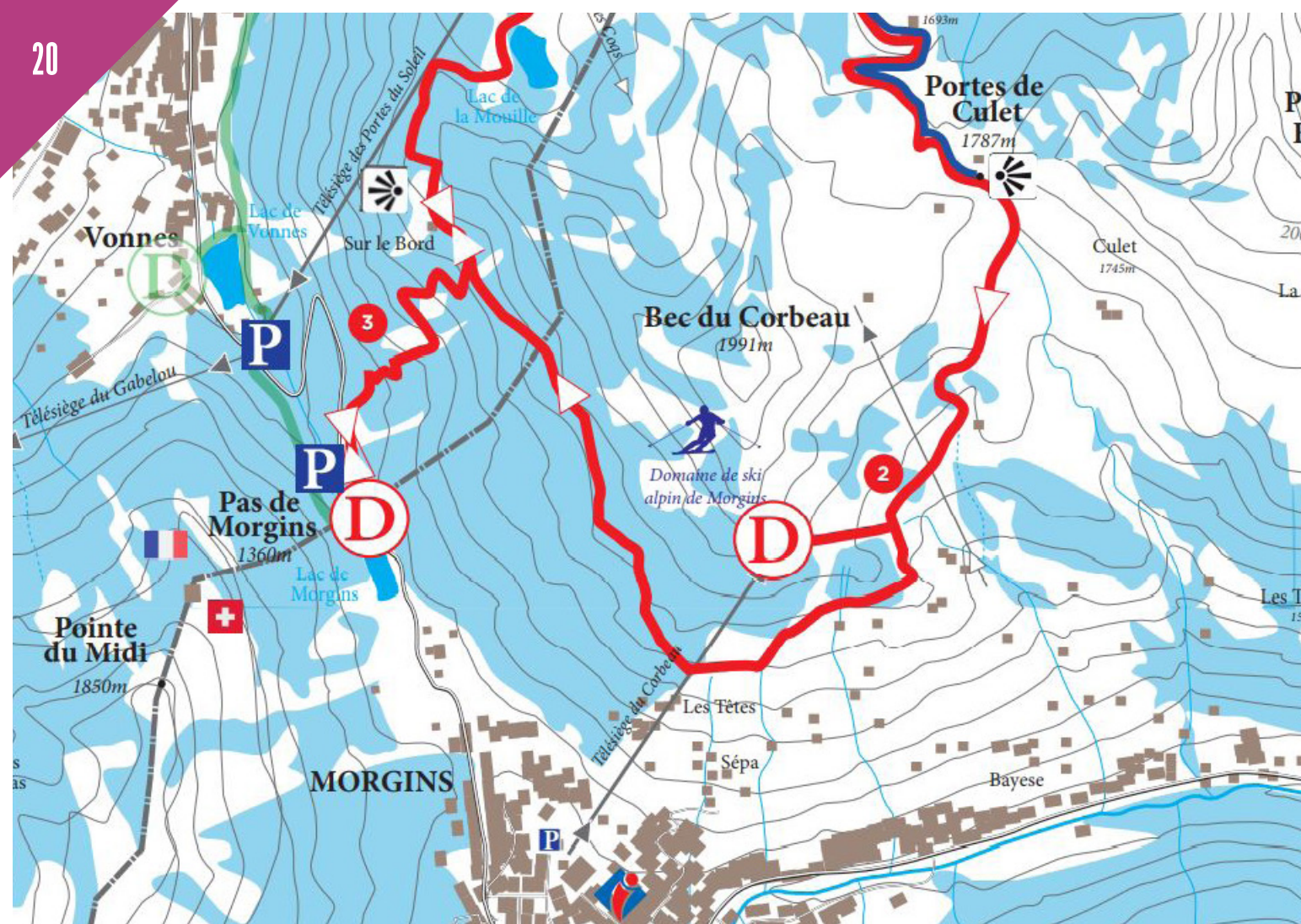
A la télécabine de Super-Châtel, par l'escalier à gauche, longer la remontée sur 40m par une montée droite dans la pente (seule difficulté) puis tourner à droite en suivant le sentier en balcon, direction le Lac de Vannes. Le retour s'effectue par le même chemin ou en empruntant la navette. Variante dans l'autre sens depuis le parking Liaison Vannes, traverser la route par la passerelle ou par bus à l'arrêt Gabelou.

Vous accédez au sentier en empruntant la navette reliant le centre village (place de l'Eglise), arrêt Gabelou. Prendre la direction de la Suisse et du lac de Vannes, le départ se situe au niveau du parking liaison Vannes. Depuis le panneau de départ, situé en face de l'entrée du parking, vous vous engagez sur le chemin montant jusqu'à l'arrivée au col de Morgins. Vous êtes à la frontière Suisse, vous pouvez aller jusqu'au lac du même nom juste après le col. La vue s'ouvre sur les Dents du Midi en Suisse dominées par la Haute Cime (3257m). Si elle n'est pas recouverte de neige, la borne frontière du col est très intéressante avec des écussons sculptés de chaque côté (Suisse et Duc de Savoie). Le retour s'effectue par le même chemin ou en empruntant la navette.

Depuis le panneau de départ, suivre le chemin surplombant la Chapelle Notre Dame de Vannes pour rejoindre le chemin des Ramines, bifurquer à droite dans la descente en direction de la boucle damée. Vous trouverez également l'aire de luge de Sous Vannes.

Suivre le chemin surplombant la Chapelle Notre Dame de Vannes pour rejoindre le chemin des Ramines en direction du télésiège du Gabelou. Juste avant, traverser le pont puis, à gauche, suivre la piste surplombant la gare du télésiège que vous dépassez. Au croisement avec la piste de ski alpin, prendre de nouveau à gauche, le virage en épingle pour continuer dans la forêt tout droit jusqu'au point de vue des Blattes. Revenir au départ par le même chemin.

Variante : Continuer par la large piste direction Morgins sur 40m pour prendre à droite un sentier plus étroit pour effectuer la boucle, poursuivre tout droit en longeant la pente sur 1km environ pour descendre droit dans la pente vers le télésiège Gabelou.



1 - PORTES DU CULET

Départ : Télécabine de Super-Châtel

Durée : 1h30 - Dénivelé positif : 80 m

Distance : 4,1 km



2 - TOUR DU CORBEAU

Départ : Télécabine de Super Châtel

Durée : 5h

Dénivelé positif : 650 m

Distance : 7,6 km



3 - SUR LE BORD

Départ : Parking Pas de Morgins

Durée : 2h30

Dénivelé positif : 300 m

Distance : 1,4 km



Risque 4

Itinéraire franco-suisse de 6 km qui comprend des côtes et descentes plus ou moins marquées et est réservée aux marcheurs en raquettes avertis. A l'arrivée de la télécabine, suivre l'itinéraire nordique pour arriver au lac de Conche. Aux chalets du même nom, et après une petite boucle destinée à la promenade familiale dans une forêt d'épicéas, vous pouvez poursuivre sur le sentier du Renard en direction de chalet Neuf et du col des Portes de Culet, col offrant un panorama d'exception sur les Dents du Midi, les Alpes vaudoises et valaisannes, ainsi que le Mont-Blanc.



Risque 4

À la descente vers Morgins, vous traverserez une zone préservée et entièrement naturelle. Vous croiserez les téléskis du Culet et Ecotis. Continuer la descente jusqu'au secteur des Têtes et le restaurant du Corbeau. Le chemin en forêt vous emmène en France, sur le secteur de Sur le Bord avec une vue imprenable sur la vallée d'Abondance puis après une courte montée jusqu'au lac de la Mouille. Prolonger jusqu'au télésiège Portes du Soleil pour effectuer la descente avec votre pass remontées mécaniques. A Vonnes, rejoindre le centre en navette ou par le sentier Balcon de Châtel. Ce parcours (2) peut être effectué dans l'autre sens en partant du télésiège Portes du Soleil.

Variante au départ de Morgins

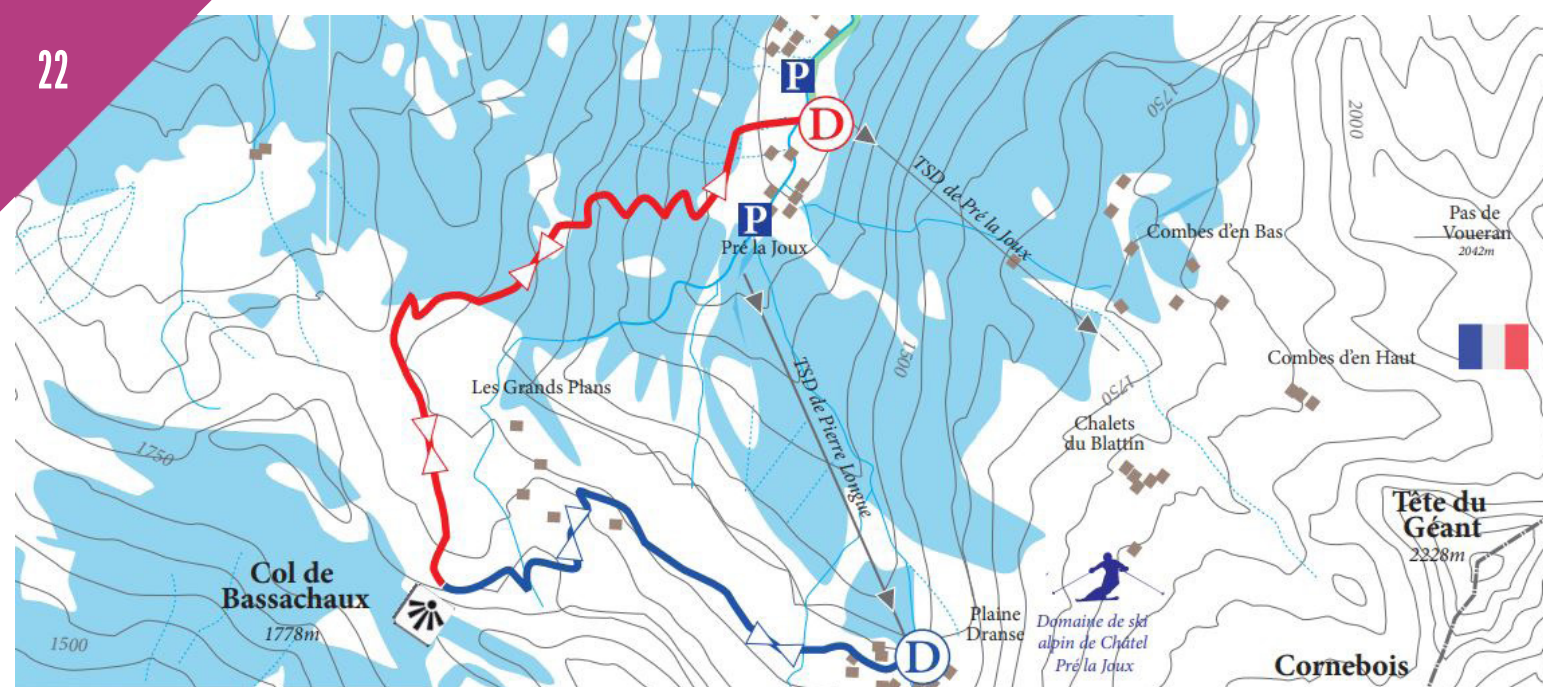
Depuis le restaurant du Corbeau, situé sous le télésiège du même nom : le chemin en forêt vous emmène : soit en France, sur le secteur de Sur le Bord puis jusqu'au lac de la Mouille, avec une vue imprenable sur la vallée d'Abondance. Soit en Suisse en remontant direction le téléski des Ecotis, puis les Portes de Culet, Chalet Neuf, Conche, Super-Châtel. Le retour se fait par le même chemin.

Au départ du sommet du télésiège du Corbeau : redescendre sur 300m environ pour retrouver le chemin qui croise le téléski des Ecotis. A partir de là, effectuer le sentier du Renard selon le sens souhaité : direction Portes de Culet – lac de Conche – Super Châtel ou direction – restaurant le Corbeau – Sur le Bord.



Risque 4

Le chemin démarre de l'autre côté de la route (traverser avec prudence), en forêt par une légère descente. A la première sortie de forêt, continuer sur la piste forestière à votre droite pour débiter la montée assez raide de Sur le Bord. Après plusieurs lacets, le chemin passe à proximité du chalet d'alpage de Sur le Bord avant d'arriver au point culminant situé quelques centaines de mètres plus loin. Après avoir admiré la vue, vous pourrez retourner au point de départ en revenant sur vos pas, ou vous rendre vers le lac de la Mouille.



Risque 3



COL DE BASSACHAUX

Départ : Pied du télésiège de Pré la Joux

Durée 5h30

Dénivelé positif : 540 m

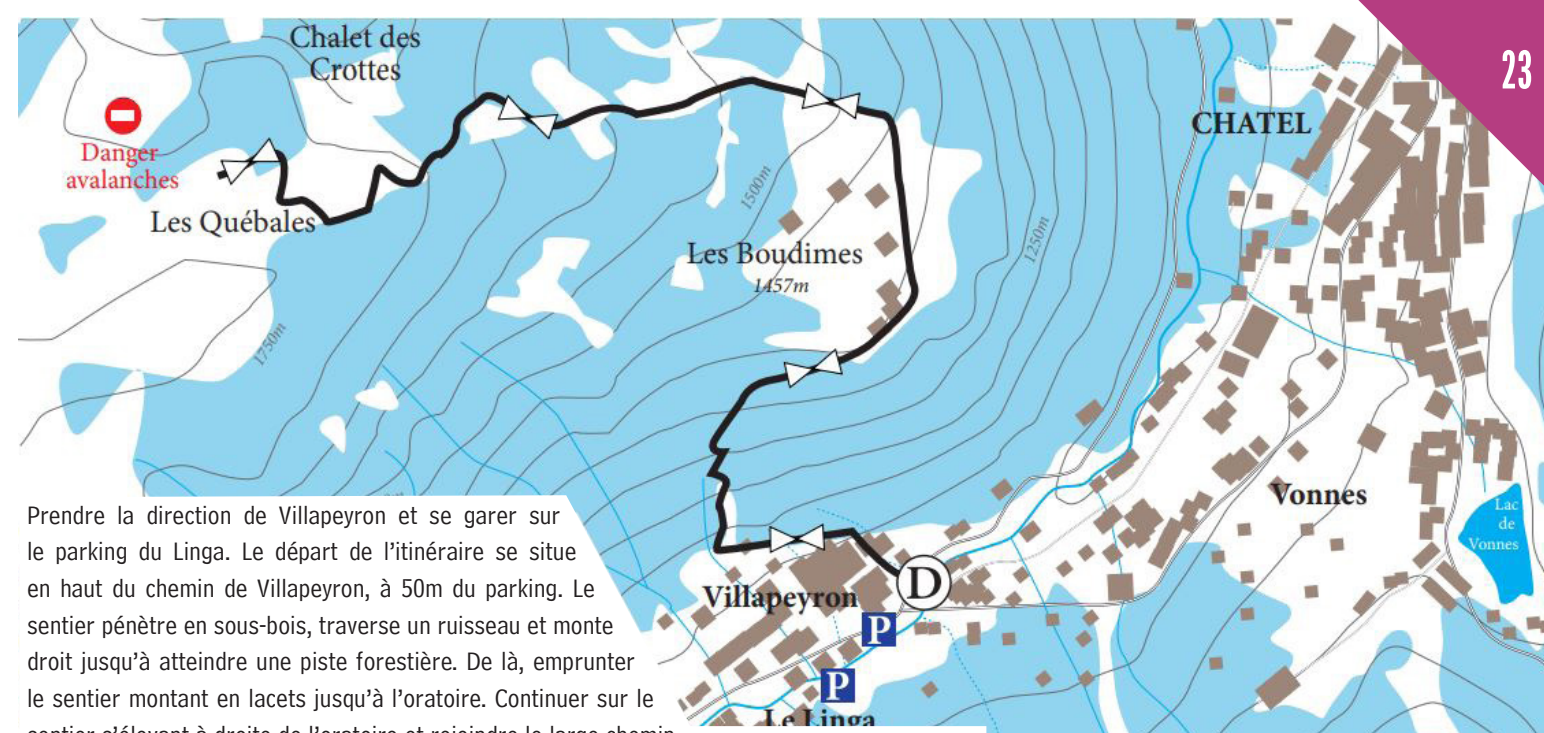
Distance : 11,3 km

Depuis le centre du village, prendre la route de Pré-la-Joux et se garer au parking du télésiège de Pré-la-Joux. Le sentier commence par monter tranquillement au-dessus du tapis couvert pour s'engouffrer légèrement en forêt le long du ruisseau.

Traverser le ruisseau sur un petit pont pour ressortir au-dessus de la piste de bob-luge.

Poursuivre sur le sentier de droite à nouveau en forêt jusqu'à « La Place des Plaines » où se situe un oratoire. L'itinéraire se dirige alors à gauche pour rejoindre les alpages des Grands Plans. Suivre la trace et le balisage à travers ces espaces grandioses jusqu'au col de Bassachaux. Il est également possible de monter directement à Plaine Dranse par le télésiège de Pierre Longue.

Au col, **si le risque d'avalanche est inférieur à 3 sur 5**, les plus courageux pourront poursuivre la balade et rejoindre les chalets de Plaine Dranse en suivant la route d'été. Le retour s'effectue par le même itinéraire ou en descendant par le télésiège en achetant un ticket descente avant votre départ aux caisses des remontées mécaniques.



Risque 4



LES QUÉBALES

Départ : Chemin de Villapeyron

Durée : 5h

Dénivelé positif : 700 m

Distance : 7,6 km

Prendre la direction de Villapeyron et se garer sur le parking du Linga. Le départ de l'itinéraire se situe en haut du chemin de Villapeyron, à 50m du parking. Le sentier pénètre en sous-bois, traverse un ruisseau et monte droit jusqu'à atteindre une piste forestière. De là, emprunter le sentier montant en lacets jusqu'à l'oratoire. Continuer sur le sentier s'élevant à droite de l'oratoire et rejoindre le large chemin donnant accès à l'alpage des Boudimes. Traverser l'alpage pour atteindre un petit plateau derrière le pylône de la ligne à haute-tension. L'itinéraire s'élève alors tranquillement à travers les alpages, le panorama s'ouvre au cours de la montée et l'on aperçoit les Dents du Midi (3257m). Une fois aux Québales-bas, laisser le sentier de gauche pénétrant en forêt pour emprunter celui qui vous mènera au sommet de l'itinéraire.

Vous êtes dans la réserve de chasse du Mont de Grange, avec un peu de patience et en étant silencieux, vous pourriez apercevoir des chamois !

Le retour s'effectue par le même chemin, ne vous aventurez pas au-delà des Québales, le risque d'avalanches est élevé.

VIVEZ LA MONTAGNE AUTREMENT

avec un accompagnateur en montagne

Les accompagnateurs en montagne sont des passionnés s'adaptant à tous les niveaux !
Ils vous proposent des sorties raquettes en dehors des sentiers battus pour découvrir la montagne selon vos intérêts : faune, flore, géologie, sorties à thème...

Programme des sorties et coordonnées des accompagnateurs dans les accueils des Offices de Tourisme.

Téléchargez l'application Iphone et Androïd



Randonnées
pays d'Evian
vallée d'Abondance

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

N° DE SECOURS
112

MÉTÉO
32 50 OU 08 99 71 02 74

CHÂTEL TOURISME
04 50 73 22 44

ABONDANCE TOURISME
04 50 73 02 90

LA CHAPELLE D'ABONDANCE TOURISME
04 50 73 51 41

